



Performances
Management Consulting

C.T.O.A.

CONFERENCE DES TELECOMMUNICATIONS OUEST
AFRICAINES

Etude sur les prélèvements obligatoires du secteur
des télécommunications dans la zone UEMOA, en
Mauritanie et en Guinée Conakry

EXTRAITS

Rapport de synthèse (Extraits)

Février 2013

Sommaire

1 - Introduction

- Contexte
- Périmètre

2 - Définitions,

3 - Les de prélèvements types,

4 - Analyse des tendances de développement des télécoms

5 - Ailleurs en Afrique et dans le monde

6 - Synthèse du poids des prélèvements obligatoires, impacts et principales recommandations

1 - Introduction

- Contexte
- Périmètre

2 - Analyse des tendances de développement des télécoms

3 - Poids économique des télécoms dans la zone étudiée

4 - Définitions, segmentation et inventaire des prélèvements obligatoires dans les télécoms

5 - Analyse des prélèvements obligatoires dans les télécoms

6 - Synthèse du poids des prélèvements obligatoires, impacts et principales recommandations

Les télécoms ont connu un développement rapide en Afrique.

Aperçu de quelques tendances des télécoms en Afrique

- Les opérateurs télécoms et autres fournisseurs de services de télécommunication sont devenus des acteurs économiques de premier plan ;
- Dans plusieurs pays en Afrique, les télécoms sont devenus le premier contributeur à la création d'emplois ;
- Les télécoms constituent l'un des secteurs les plus dynamiques en matière d'investissements en Afrique ;
- Les télécoms sont devenus également l'un des principaux contributeurs aux recettes fiscales et à la formation de la valeur ajoutée sur le continent.

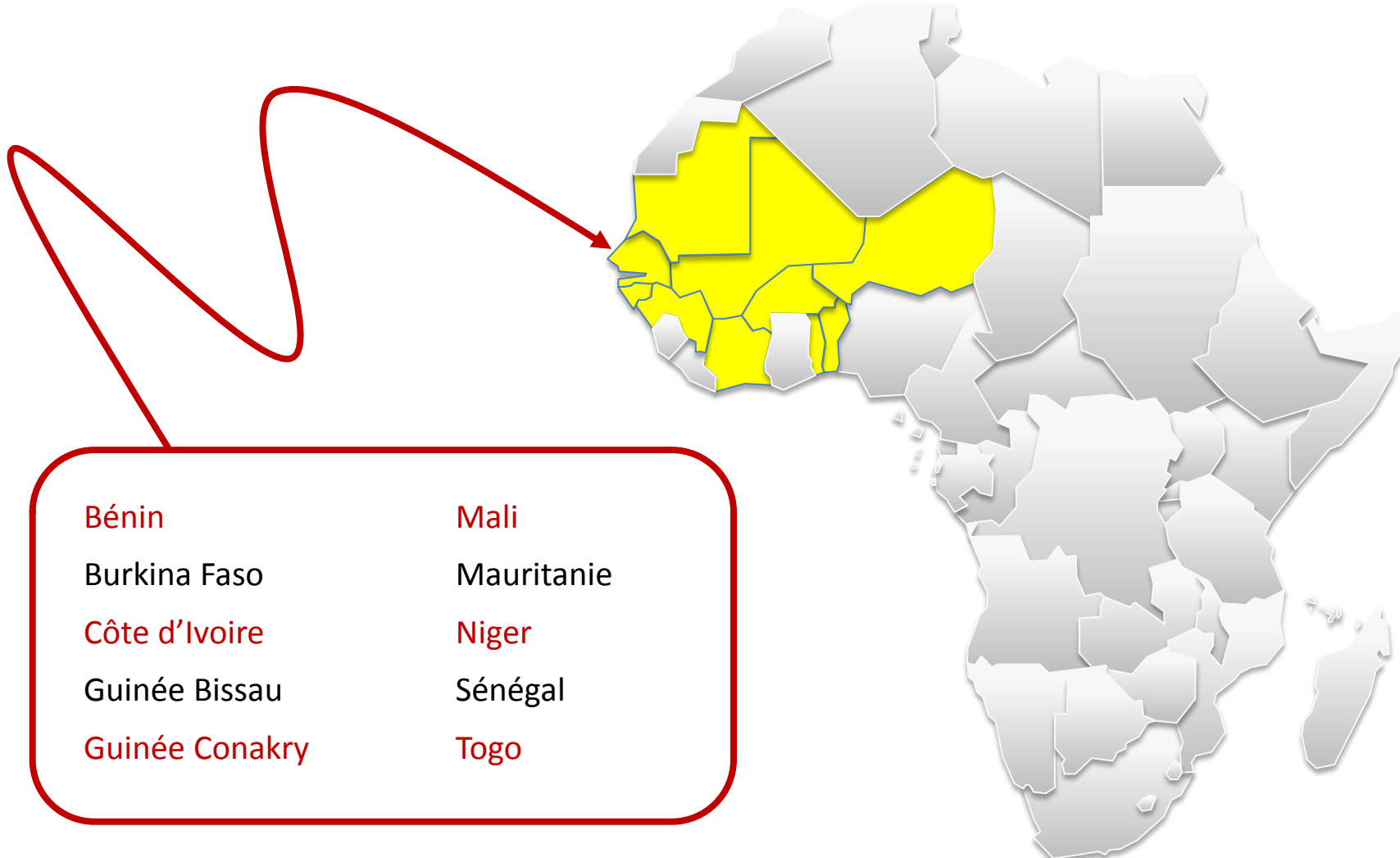
L'image de « domaine prospère » associée aux télécoms a conduit à une accentuation de la pression fiscale sur le secteur.

Aperçu des tendances globales concernant les prélèvements obligatoires appliqués aux télécoms en Afrique

- Le niveau de taxation des télécoms est élevé dans la plupart des pays en Afrique ;
- Le nombre et le montant des prélèvements obligatoires dans les télécoms s'accroît ;
- Le niveau des prélèvements obligatoires impacte négativement les prix aux consommateurs ;
- Les prélèvements obligatoires dans les télécoms impactent négativement les investissements, surtout pour favoriser l'accès universel et la modernisation des réseaux (3G, LTE...).

L'étude sur les prélèvements obligatoires dans les télécoms a ainsi couvert dix (10) pays cibles en Afrique de l'Ouest.

Pays couverts par l'étude



1 - Contexte, Objectifs et méthodologie

2 - Définitions

3 - Poids économique des télécoms dans la zone étudiée

4 - Définitions, segmentation et inventaire des prélèvements obligatoires dans les télécoms

5 - Analyse des prélèvements obligatoires dans les télécoms

6 - Synthèse du poids des prélèvements obligatoires, impacts et principales recommandations

Les prélèvements obligatoires correspondent aux paiements effectués par les entreprises télécoms sous forme de taxes, impôts ou redevances.

Définitions des prélèvements obligatoires

L'Impôt

- Il s'agit d'un prélèvement sans contrepartie déterminée, en vue d'assurer le financement des charges publiques de l'Etat et des collectivités locales ;
- Il est dit direct s'il est payé par une personne physique ou morale en son nom, et indirect dans les autres cas ;

La Taxe

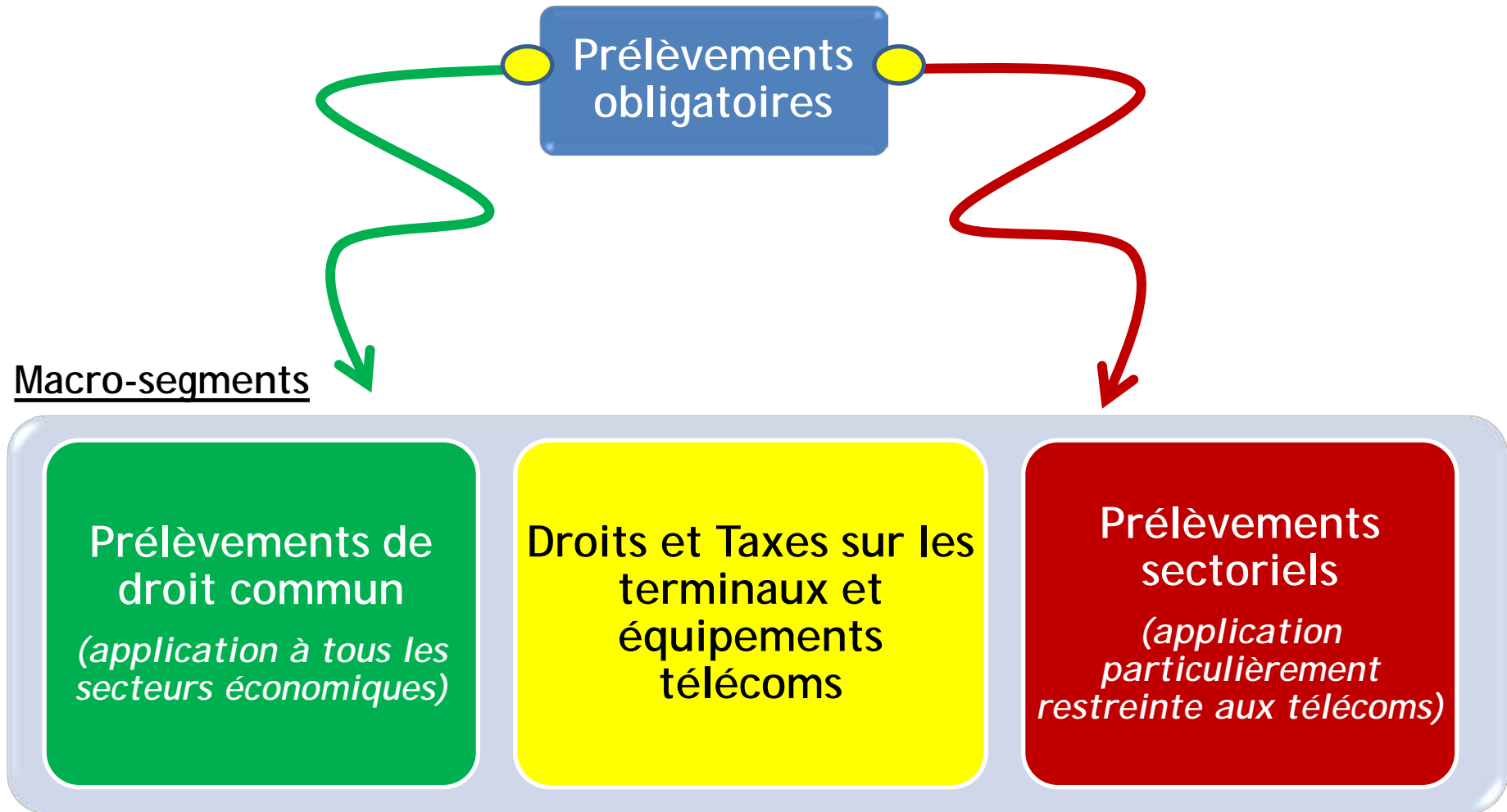
- Il s'agit d'un paiement obligatoire perçu au profit de l'Etat ou des collectivités, à raison d'un service public, sans que son montant soit en corrélation directe avec le coût du service ;

La Redevance

- Il s'agit d'un paiement effectué de manière régulière ou périodique, en contrepartie d'un avantage concédé contractuellement ou d'un service rendu ;
- La redevance peut être forfaitaire ou d'un montant corrélé avec le coût réel du service rendu.

La segmentation des prélèvements obligatoires dans les télécoms distingue trois (3) macro-segments dont *les prélèvements sectoriels et de droit commun*

Macro - segmentation des prélèvements obligatoires appliqués au secteur des télécoms (en fonction de leurs champs d'application)



1 - Contexte, Objectifs et méthodologie

3 -Prélèvements types

3 - Poids économique des télécoms dans la zone étudiée

4 - Définitions, segmentation et inventaire des prélèvements obligatoires dans les télécoms

5 - Analyse des prélèvements obligatoires dans les télécoms

6 - Synthèse du poids des prélèvements obligatoires, impacts et principales recommandations

Les impôts directs appliqués aux télécoms intègrent l'IS ou l'IBIC selon les pays, ainsi que la patente, les taxes foncières et professionnelles...

Inventaire des impôts directs appliqués aux opérateurs économiques dans les télécoms (1/3)

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo
Impôts sur les sociétés (IS)	30% du R.Net	-	-	-	35% du R.Net	35% du R.Net	-	-	25% du R.Net	30% du R.Net
Impôts sur les Bénéfices industriels et commerciaux (IBIC)	-	35% du R.Net	25% du R.Net	-	-	-	25% du R.Net	30% du R.Net	-	-
Versement patronal sur les salaires	4% des traitements & salaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Patente	-	8% de la valeur locative	0,7% du CA	-	600.000GNF de droit fixe; 0,7% de la valeur locative	-	Barème selon le CA	13% de la valeur locative	19% de la V. locative, Droit fixe 300.000F, 0,3% du CA	-
Taxe sur les véhicules	15.000F: >7CV; 200.000F pour les autres	-	-	-	Variable	Variable	Variable	-	Variable	-
Impôt foncier	5% sur les PNB; 6% sur les PB	-	15% de la VB	600.000/site/an	-	12% de la valeur locative	-	-	Variable	12,5% de la valeur locative pour les propriétés bâties
Taxe professionnelle ou Taxe à la Formation professionnelle	6% de la V. locative professionnelle	-	-	-	1,5% de la masse salariale	2% de la masse salariale	-	-	-	Variable
Taxe d'apprentissage pour les nationaux	-	4% des salaires bruts	-	-	-	-	0,6% de la masse salariale	2% des salaires bruts	-	-
Taxe d'apprentissage pour les étrangers	-	8% des salaires bruts	-	-	-	-	-	5% des salaires bruts	-	-
Contribution au Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP)	-	-	1,2% de la massa salariale	-	-	-	-	-	-	-

Les impôts directs intègrent également d'autres rubriques comme la contribution industrielle, la taxe immobilière, la taxe sur salaire...

Inventaire des impôts directs appliqués aux opérateurs économiques dans les télécoms (2/3)

	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo
Contribution industrielle	25% du R. Net	-	-	-	-	-	-
Contribution Forfaitaire	-	6% de la masse salariale	3,5% de la masse salariale	-	-	-	-
Fonds National de Logement	-	-	1% de la masse salariale	-	-	-	-
Taxe Emploi Jeune	-	-	2% de la masse salariale	-	-	-	-
Taxe immobilière	-	-	-	-	2% de la valeur locative	-	-
Taxe sur certains frais généraux	-	-	-	-	30% des dépenses somptuaires	-	-
Taxe sur le Personnel	-	-	-	-	-	3% de la masse salariale brute	-
Taxe sur salaire	-	-	-	-	-	-	7% de la masse salariale
Droits de consommation et droits d'accès sur les produits	-	-	-	-	-	-	variable
Fiscalité de revenu mobilier	-	-	-	-	-	-	20% des dividendes

Les impôts directs dans les télécoms se composent aussi de l'IRVM, de l'IRCM, des droits d'enregistrement, des taxes publicitaires, de la TAF...

Inventaire des impôts directs appliqués aux opérateurs économiques dans les télécoms (3/3)

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo
IRVM (Impôt sur le Revenu des Valeurs mobilières)	18% du R. Net	15% pour les dividendes; 6% sur les intérêts	10%, 12% ou 18% des dividendes selon les cas	-	10% des dividendes	10%-18% des dividendes	10% des dividendes	10% des dividendes	10% des dividendes	-
Droits d'enregistrement	Entre 0,25% et 12% selon les actes	-	-	-	-	-	-	-	2% du capital	-
IRCM (Impôt sur le Revenu des Créances Mobilières)	15% des frais financiers	-	-	-	-	-	-	10% des dividendes	-	-
Impôt sur le Revenu des Créances (IRC)	-	-	13,5%, 16,5%, 18%, des intérêts, aréages et autres produits	-	-	-	-	-	-	-
Taxe sur les Activités Financières (TAF)	10% des intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxes publicitaires	150F-600F/m2/papier ordinaire; 600F-3600F/m2/papier peint; 10.000F-45.000F/m2/panneau réclame; 15.000F-75.000F/m2/panneau lumineux; 1.000F-10.000F/appareil sonore/jour	-	3%	12.000.000F/an	7.000-15.000GNF/m2/face unique; 16.000-29.000GNF/m2/double face	-	1.200.000UM/enseigne/an; 12.000.000UM/an/contribution foncière; 700.000UM/an/bâtiment; 1M d'UM/an/petits panneaux; 1,5M d'UM/an/moyens panneaux; 3M d'UM/an/grands panneaux	10.000F/an/m2	Variables selon les mairies	-
Taxe sur les panneaux d'affichage	-	-	20.000F/jour/affiches	-	-	7.500F/m2	-	-	-	-
Taxe spéciale d'équipement	-	-	0,1% du CA HT	-	-	-	-	-	-	-
Versement forfaitaire	-	-	-	-	6% de la masse salariale	3,5% de la masse salariale	-	-	-	-
Contribution Foncière Unique (CFU)	-	-	-	-	Variable selon la valeur locative	-	-	-	-	-

Quant aux impôts indirects appliqués au secteur des télécoms, ils intègrent la TVA et les taxes sur les traitements et salaires

Inventaire des impôts indirects appliqués aux opérateurs économiques dans les télécoms (1/2)

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo
TVA	18% du prix de vente HT	18% du prix de vente HT	18% du prix de vente HT	-	18% du prix de vente HT	18% du prix de vente HT	18% du prix de vente HT	19% du Prix de vente HT	18% du prix de vente HT	18% du prix de vente HT
TVA pour compte du tiers	18% HT	-	-	-	-	18% montant prestation HT	-	19% montant prestation	-	-
Acompte sur Impôts assis sur les Bénéfices	1% à l'importation HT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIC pour compte du tiers	12% du montant des prestations HT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IUTS (Impôt Unique sur les Traitements et Salaires)	-	En fonction du barème des IUTS	-	-	-	En fonction du barème des IUTS	-	En fonction du barème des IUTS	En fonction du barème des IUTS	-

Les impôts indirects recensés regroupent également d'autres taxes comme la RTS et la RNS spécifiquement appliquées en Guinée Conakry

Inventaire des impôts indirects appliqués aux opérateurs économiques dans les télécoms (2/2)

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo
ITS (Impôt sur les Traitements et Salaires)	-	-	Fonction du barème des ITS	-	-	-	Fonction du barème des ITS	-	-	-
Retenue sur les Traitements et Salaires (RTS)	-	-	-	-	Fonction du barème	-	-	-	-	-
Impôts sur les revenus non salariaux (RNS)	-	-	-	-	15% du montant des prestations	-	-	-	-	-
Contribution industrielle pour Compte du Tiers	-	-	-	15% prestation par une société étrangère	-	-	-	-	-	-
Droits de consommation pour compte du tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Variables selon le type de produits

Les prélèvements sectoriels comprennent aussi les redevances d'autorisation (frais de licence, d'agrément des équipements...)

Inventaire des taxes d'autorisation appliqués aux opérateurs télécoms

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo
Frais de licence (acquisition ou renouvellement)	50 milliards F CFA pour 20 ans	26,33 milliards F CFA pour 10 ans	30. Milliards de F CFA pour 20 ans	4 millions d'€ pour 10 ans	50 milliards de GNF pour 15 ans	-	45 milliards de F CFA en 2007 payés par CHINGUITEL	30 milliards de FCFA en 2008 par ORANGE	200 millions de \$ par expresso pour 20ans	5% du CA prévisionnel (5ans)
Redevance de déclaration de SVA	50.000F/SVA ou équipement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Redevance d'agrément des équipements radioélectriques	-	50.000F/U/ équipement radioélectrique; 30.000F/U/ terminaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe d'occupation du domaine public	-	7.200 F CFA/m2	-	-	-	7.500 F/ An/m2	-	1million F/site/ an	1.000F/ m2/an	-
Redevance de navigation maritime	-	-	-	-	-	-	-	-	15 millions de F CFA par an et par câblea compter de 2012	-
Redevance d'exploitation des réseaux GSM	-	-	-	-	Fonction des barèmes (ARTP)	-	-	-	-	-
Licence d'implantation des BTS	-	-	-	200.000 F CFA/BTS à Bissau; 60.000 F CFA/BTS dans les régions	-	-	-	-	-	-
Redevance d'exploitation des VSAT	-	-	-	-	3.800.000 GNF/an/ VSAT	-	-	-	-	-

Les prélèvements sectoriels comprennent aussi les redevances d'utilisation des ressources (spectres, numéros)

Inventaire des taxes d'utilisation des ressources

Redevances d'utilisation des spectres de fréquence

- Elles sont composées des frais de dossier de la demande, des redevances de gestion et d'utilisation des assignations de fréquence ;
- Elles sont déterminées, suivant des formules variables par pays, par l'autorité de régulation.

Redevances d'utilisation des ressources de numérotation

- Elles sont constituées des frais de réservation, d'attribution et d'utilisation des capacités de numérotation ;
- Elles sont déterminées pour chaque opérateur, suivant les blocs de numéros assignés/utilisés.

Les taxes communautaires représentent 0,5% à 2,5% de la valeur CAF* des terminaux mobiles et fixes, suivant les pays de la zone étudiée.

Taxes (communautaires) sur les terminaux mobiles et fixes

		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo
Taxes communautaires	Redevance statistique	1%	1%	1%	1%		1%		1%	1%	1%
	Prélèvement communautaire de solidarité ou PCS (UEMOA)	1%	1%	1%	1%		1%		1%	1%	1%
	Prélèvement communautaire CEDEAO	0,50%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%		0,5%	1%	0,5%
Total (%)		2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	0,5%	2,5%		2,5%	3,0%	2,5%

Quant aux taxes nationales, elles représentent 12% à 41% de la valeur CAF* des terminaux mobiles et fixes, suivant les pays de la zone étudiée.

Taxes (nationales) sur les terminaux mobiles et fixes

		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Guinée Conakry	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo
Taxes nationales	Droits de douane	20%	0%	20%	20%	20%	20%		20%	20%	20%
	Taxe statistique			2,6%				3%			3%
	TVA	18%	0%	18%		18%	18%	14%	19%	18%	18%
	Taxe COSEC									0,2%	
	Impôt sur le revenu		2%								
	Taxe sur la propriété intellectuelle		10%								
	Timbre douanier										0,120 %
	Taxe de péage										0,001 %
	La Redevance pour le Traitement des Liquidations (RTL)					2%					
	Centime Additionnel (CA)					0,25%					
	Avance au titre de la contribution industrielle (ACI)				3%						
	Droit fiscal à l'importation							20%			
	Taxe de vérification des importations								1%		
	Impôt Général sur les Ventes				15%						
Total (%)		38%	12%	41%	38%	40%	38%	37%	40%	38%	41%

* coût, assurance, fret

1 - Contexte, Objectifs et méthodologie

4. Ailleurs en Afrique et dans le monde

3 - Poids économique des télécoms dans la zone étudiée

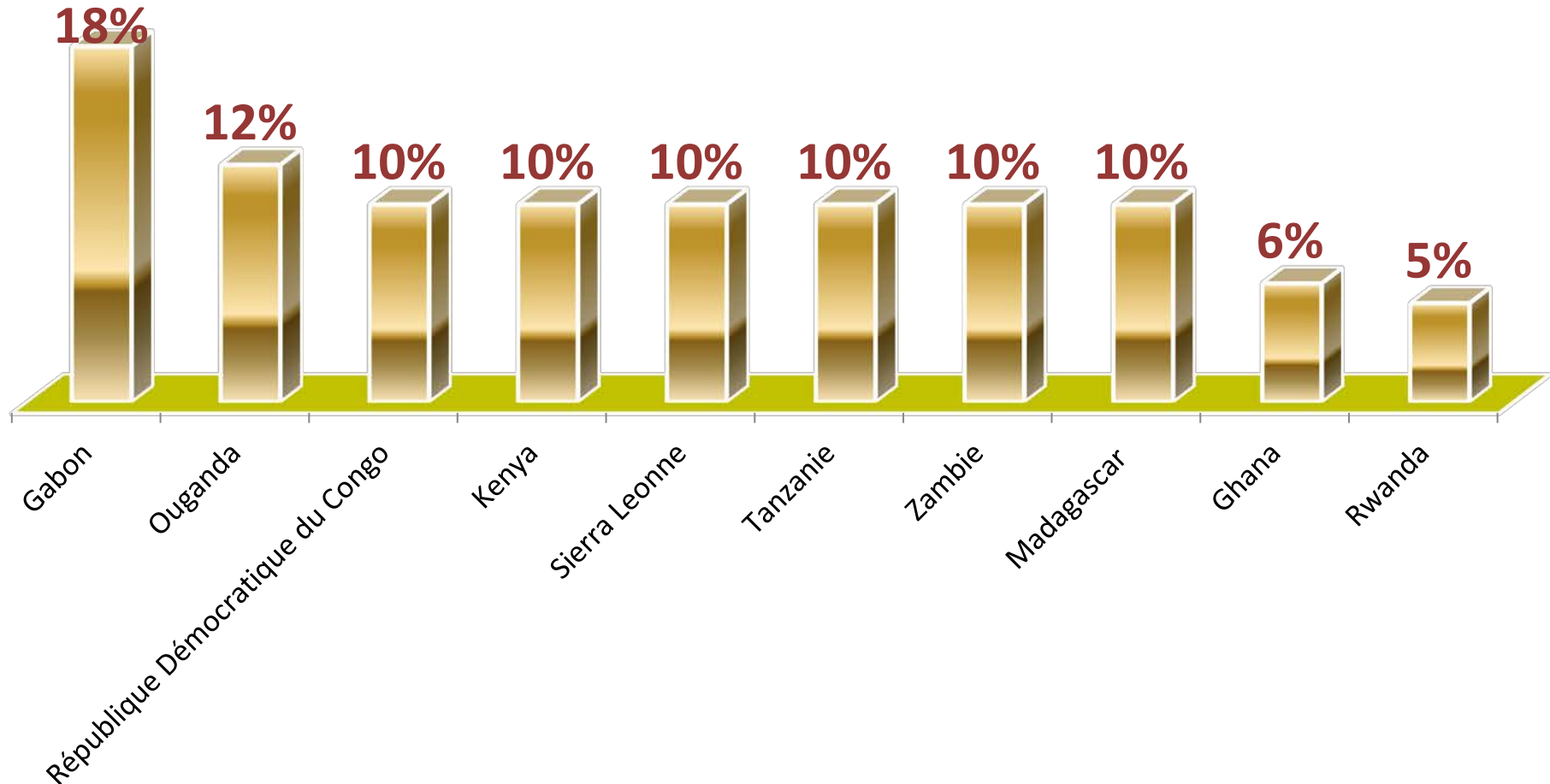
4 - Définitions, segmentation et inventaire des prélèvements obligatoires dans les télécoms

5 - Analyse des prélèvements obligatoires dans les télécoms

6 - Synthèse du poids des prélèvements obligatoires, impacts et principales recommandations

Ces taxes sur l'utilisation finale des produits et services télécoms concernent plusieurs autres pays africains à taux allant de 5 à 18%.

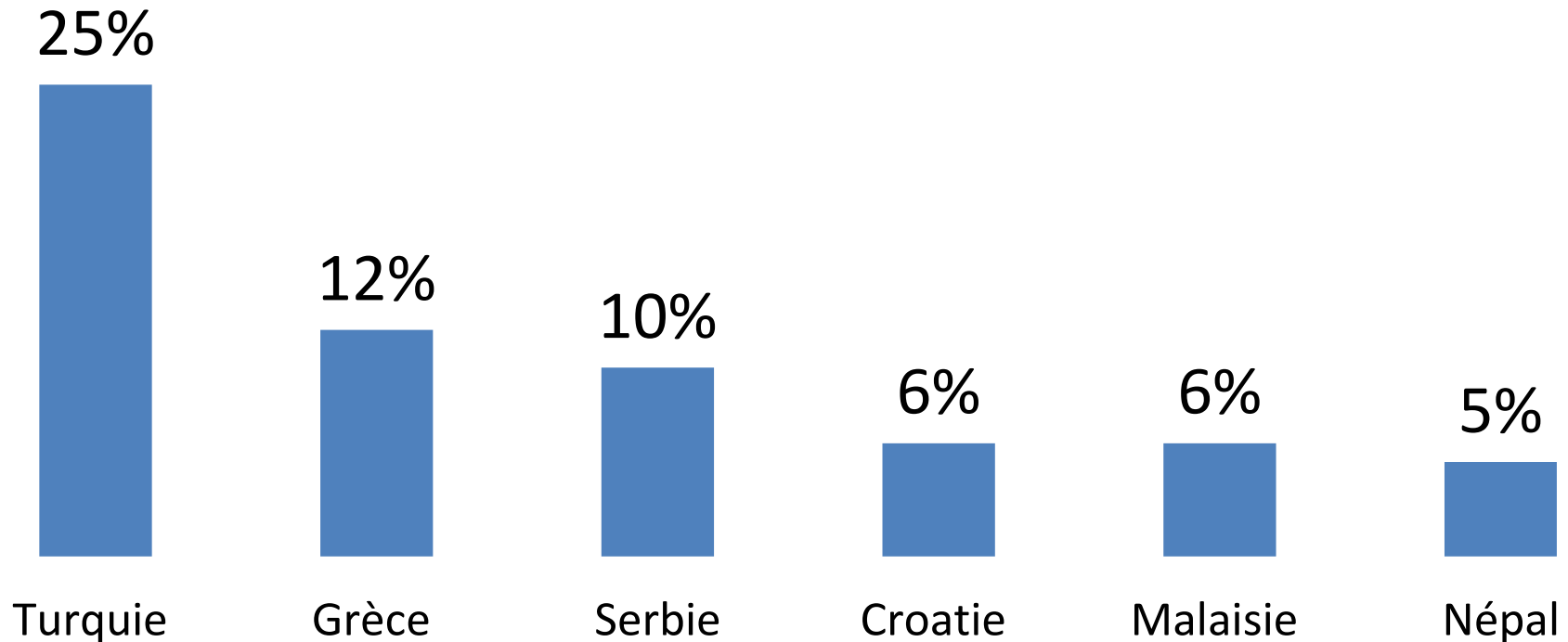
Inventaire des taux appliqués (en % du coût des appels) pour les taxes sur les appels téléphoniques dans les pays africains (en dehors de la zone UEMOA, de la Mauritanie et de la Guinée Conakry)



Source : DELOITTE, LLP, 2011

Les taxes sur l'utilisation finale des produits et services télécoms concernent également plusieurs autres pays à travers le monde.

Inventaire des taux appliqués (en % du coût des appels) pour les taxes sur les appels téléphoniques dans d'autres pays à travers le monde



En Italie, les abonnés sont soumis au paiement d'une taxe d'utilisation des produits et services télécoms comprise entre 5 et 13 euros par mois.

1 - Contexte, Objectifs et méthodologie

5 - Analyse des tendances des prélèvements

3 - Poids économique des télécoms dans la zone étudiée

4 - Définitions, segmentation et inventaire des prélèvements obligatoires dans les télécoms

5 - Analyse des prélèvements obligatoires dans les télécoms

6 - Synthèse du poids des prélèvements obligatoires, impacts et principales recommandations

Le volume total des prélèvements dans les télécoms est en hausse continue, passant de 561 milliards de F CFA en 2006 à 1 024 milliards F CFA en 2011.

Sur les cinq dernières années, les recettes fiscales générées dans le secteur des télécoms s'est accru de +10% par an en moyenne dans les pays étudiés.

Les prélèvements obligatoires dans les télécoms affichent des montants distinctivement élevés au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Mali. *La Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal représentent 58% du total des prélèvements obligatoires dans le secteur des télécoms dans la zone étudiée. Le volume des prélèvements reste corrélé au niveau de développement des télécoms par pays.*

Sur l'ensemble de la zone étudiée, les prélèvements obligatoires sont dominés par la part versée (82% en moyenne) par les opérateurs télécoms.

Dans le détail, les prélèvements versés par les opérateurs ont augmenté de 515 milliards de F CFA en 2006 à 857 milliards de F CFA en 2011.

Le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Mali représentent plus de la moitié des prélèvements obligatoires versés par les opérateurs télécoms:
Ces quatre (4) pays représentent dans le détail 68% des prélèvements obligatoires payés par les opérateurs télécoms.

Les prélèvements de droit commun dominant les prélèvements obligatoires payés par les opérateurs, sauf en Guinée Conakry.

En marge de la Guinée, les prélèvements sectoriels gardent cependant un poids très important (plus d'un tiers) au Niger, au Sénégal, en Mauritanie, au Sénégal, en Guinée Bissau et au Burkina Faso.

Les prélèvements supportés et payés par les opérateurs ont représenté 52% des montants versés aux Etats en 2011 dans les pays étudiés.

Sur les cinq dernières années, les télécoms ont en effet représenté 15% en moyenne des recettes fiscales totales perçues dans les pays étudiés.

La contribution des télécoms aux recettes fiscales des Etats est forte particulièrement au Togo (28%), en Guinée Bissau (27%) et au Niger (24%).

Le niveau de taxation des opérateurs télécoms se situe en moyenne à 32% (par rapport au CA) dans les pays étudiés de la zone CTOA: Ce niveau de taxation des opérateurs télécoms excède dans plusieurs pays étudiés les taux moyen constatés en Afrique et dans le monde.

Le total des taxes payées par les opérateurs télécoms excède le volume global des investissements dans le secteur dans plusieurs pays étudiés.

Les tendances montrent une taxation en accroissement plus rapide par rapport au CA des opérateurs, exposant le secteur à un risque de pression fiscale accrue.

6 - Synthèse du poids des prélèvements obligatoires, impacts et principales recommandations

De façon globale, la taxation élevée des télécoms affecte l'élan de développement du secteur.

Ces impacts négatifs sont accentués par les effets liés à la prolifération des taxes sur l'utilisation finale des produits et services télécoms (SAIE, RUTEL, TURTEL...).*

L'institution des taxes sur l'utilisation finale des produits et services télécoms (SAIE*, RUTEL, TURTEL...) renchérit les prix et freine l'augmentation du trafic.

4 - Définitions, segmentation et inventaire des prélèvements obligatoires dans les télécoms

5 - Analyse des prélèvements obligatoires dans les télécoms

6 - Synthèse du poids des prélèvements obligatoires, impacts et principales recommandations

1 - Contexte, Objectifs et méthodologie

2 - Analyse des tendances de développement des télécoms

3 - Conclusions / Recommandations

4 - Définitions, segmentation et inventaire des prélèvements obligatoires dans les télécoms

5 - Analyse des prélèvements obligatoires dans les télécoms

6 - Synthèse du poids des prélèvements obligatoires, impacts et principales recommandations

Une politique fiscale harmonisée et optimisée reste nécessaire pour concilier les besoins de recettes publiques des Etats avec les impératifs de rentabilité, d'investissement des opérateurs et de développement durable du secteur.

Principales recommandations



Assurer le respect par les Etats des textes communautaires et internationales (UEMOA, CEDEAO, UIT...) encadrant les prélèvements obligatoires (notamment sectoriels) dans le domaine des télécoms ;



Créer (aux niveaux national et régional) un cadre permanent de concertation avec les autorités publiques pour favoriser l'optimisation de la charge fiscale dans le secteur des télécoms ;



Définir des politiques optimales de taxation des terminaux (fixes, mobiles et Internet) pour favoriser l'accès des populations et impulser l'accroissement du trafic ;



Définir des politiques globales de taxation des opérateurs télécoms induisant une pression fiscale plus réduite/équilibrée, et compensée par des exigences d'investissements accrues, avec des cahiers de charge des opérateurs plus contraignants sur la couverture et la QoS* ;



Organiser des actions de sensibilisation des acteurs et des autorités publiques sur les effets négatifs de la taxation élevée des télécoms.

MERCI